



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Educfi

Lycée voie professionnelle Économie-Droit

Modalités de calcul de l'impôt sur le revenu et utilité de l'impôt

Sommaire

Description de la ressource	2
Le calcul de l'impôt sur le revenu	3
L'utilité de l'impôt.	6
Proposition de ressources à mobiliser avec les élèves.	7
Pour aller plus loin.	11
Glossaire simplifié.	11



EDUCFI
Éducation économique
budgétaire et financière

Ressource produite dans le cadre de la stratégie nationale d'éducation financière en partenariat avec la Banque de France et l'Institut pour l'éducation financière du public

Description de la ressource

Cette ressource propose des mises en situation afin d'amener l'élève de **baccalauréat professionnel** à comprendre la notion de prélèvements obligatoires et leurs impacts sur le revenu disponible. Elle aborde aussi l'utilisation finale des prélèvements obligatoires par l'État et la notion de redistribution. Elle permet également d'investir la thématique impôts du passeport EDUCFI.

Objectifs pour les professeurs

- Expliquer les notions de : prélèvements obligatoires, revenu net imposable, progressivité de l'impôt et équité fiscale
- Faire calculer l'impôt sur le revenu dans différentes situations
- Expliquer l'utilité des prélèvements obligatoires : financement des services publics (éducation, santé, sécurité), redistribution des richesses, stabilisation de l'économie
- Montrer la répartition des recettes fiscales en France et dans l'Union européenne

Références au cadre de compétences financières pour les enfants et les jeunes dans l'Union européenne

- Domaine 1 : Argent et transactions – 1,2. Revenus : Se rendre compte que l'État intervient de différentes manières sur les revenus individuels (par l'intermédiaire des impôts, des subventions et des prestations sociales)
- Domaine 4 : Paysage financier – 4,6. Fiscalité et dépenses publiques : Comprendre les différents types d'impôts au niveau national/local

Références au programme

- **Module 2 – La consommation : quels choix pour les ménages ?**
 - Question traitée : Quelles sont les principales tendances de consommation des ménages ?
 - Capacité : Identifier les principaux postes budgétaires des ménages
 - Notions : revenu disponible, prélèvements obligatoires
- **Module 4 – L'État : quel rôle dans l'activité économique ?**
 - Question traitée : Comment l'État agit-il sur l'activité économique ?
 - Capacité : Repérer, à travers les postes budgétaires, des mesures de politique économique (incitation et lutte contre les déséquilibres)
 - Notions : allocation, redistribution

Liens avec d'autres programmes

- **Mathématiques** : Module calculs commerciaux et financiers
- **Histoire-géographie** : Guerres européennes, guerres mondiales, guerres totales (1914 – 1945) en première professionnelle

Prérequis

Agents économiques, consommation

Mots-clés

Exonération, parts fiscales, quotient familial, revenu imposable, abattement, tranche, taux d'imposition

Le calcul de l'impôt sur le revenu

Pour impliquer l'élève dans la suite de calculs à opérer afin de déterminer le montant de l'impôt à payer, le professeur peut lui rappeler que c'est une situation qu'il va très prochainement connaître quand il vivra en dehors du foyer parental et qu'il percevra ses premières rémunérations. Il aura alors sa première déclaration de revenus à saisir sur le site impot.gouv.fr.

Pour le sensibiliser et le former à cet enjeu, le professeur peut s'appuyer sur la méthodologie proposée par l'administration fiscale et rappelée dans le document 2.

Le professeur peut initier ses élèves en leur proposant dans un premier temps des cas simples et selon le profil de ses classes et la progression choisie, le professeur peut ensuite proposer des cas plus complexes.

Deux situations simples sont ici présentées.

Points de vigilance

- Les données sont à actualiser à partir du site impot.gouv.fr.
- Les activités demandées, potentiellement complexes pour les élèves en classe de seconde nécessitent d'être très guidées par l'enseignant. Elles peuvent être traitées en co-intervention avec les mathématiques.

Mission 1 – Calculer l'impôt à payer pour une personne célibataire sans enfant

Contexte proposé aux élèves

Vous êtes célibataire. Vous n'avez pas d'enfant. Sur vos bulletins de paie de l'année 2023, vous lisez, tous les mois, le montant de votre salaire brut (1796 €) et le montant de votre salaire net viré sur votre compte bancaire (1400 €). Vous repérez aussi un autre montant qui apparaît après la mention « cumul imposable » (sur certains bulletins de salaire, c'est la mention « net fiscal » qui apparaît) : sur le bulletin de janvier, vous lisez 1458 € et sur le bulletin de décembre, vous lisez 17 496 €.

Vos salaires sont vos seules sources de revenus.

À partir de ce contexte et d'une sélection de ressources que le professeur est libre de soumettre aux élèves, le professeur peut proposer le questionnement suivant selon un séquençage basé sur la méthode en trois étapes, préconisée par l'administration fiscale :

Détermination du revenu net imposable

1. Quel est le montant de votre salaire viré sur votre compte bancaire chaque mois ?
2. Quel est le montant de votre salaire mensuel net imposable ?
3. Comment appelle-t-on le salaire qui sert de base au calcul de l'impôt sur le revenu ?
4. Quel est le montant de votre salaire qui sert de base pour calculer l'impôt sur vos revenus de l'année 2023 ?
5. Expliquez le calcul à faire pour obtenir le montant de la question 4.

Point de vigilance

Le questionnement proposé permet de faire une mise au point avec les élèves sur la différence entre le salaire net à payer (montant correspondant à la somme versée sur le compte bancaire du salarié) et le salaire net imposable (montant précisé en bas du bulletin de salaire et à partir duquel est calculé le montant de l'impôt sur le revenu).

Approfondissement et prolongement

Selon ses choix de progression et le travail en équipe pédagogique, le professeur peut approfondir l'étude d'un bulletin de salaire avec un tableur.

Détermination des parts fiscales et du quotient familial

6. Repérez dans la grille mise à jour par l'administration fiscale, le nombre de parts fiscales qui définit votre foyer.
7. Calculez le quotient familial de votre foyer.

Application du barème progressif

8. À partir de quel montant appliquez-vous le barème ?
9. Complétez le tableau suivant :

Tranche du revenu	Valeur de la tranche	Taux d'imposition applicable	Montant de l'impôt par tranche
De 0 € à 11 924 € - =		
De 11 924 € à 28 797 €			
De 28 797 € à 82 341 €			

Calcul du montant de l'impôt sur le revenu

10. Additionnez les montants de l'impôt par tranche.
11. Multipliez le total obtenu par le nombre de parts fiscales.
12. Quel est le montant de l'impôt sur le revenu que vous obtenez ?
13. Appliquez la décote pour calculer le montant de l'impôt sur le revenu à payer.

Mission 2 – Calculer l'impôt à payer pour un couple marié avec deux enfants

Contexte proposé aux élèves

Vous êtes marié(e). Vous avez deux enfants à charge.

Vous notez les informations relevées sur votre bulletin de salaire et celui de votre conjoint(e) :

Salaire	Votre situation	Situation de votre conjoint(e)
Brut mensuel	2 807 €	3 565 €
Net mensuel	2 220 €	2 800 €
Cumul imposable	27 288 €	34 656 €

Vos salaires sont vos seules sources de revenus. Vous bénéficiez de la décote pour les revenus modestes.

À partir de ce contexte et de la sélection de ressources que le professeur est libre de soumettre aux élèves, le professeur peut proposer le questionnement suivant selon un séquençage basé sur la méthode en trois étapes, préconisée par l'administration fiscale :

Détermination du revenu net imposable

1. Quel calcul devez-vous faire pour obtenir le montant du revenu net imposable de votre couple ?
2. Quel est le montant à retenir pour calculer l'impôt sur les revenus de l'année 2023 pour votre couple ?

Détermination des parts fiscales et du quotient familial

3. Repérez dans la grille mise à jour par l'administration fiscale, le nombre de parts fiscales qui définit votre foyer.
4. Calculez le quotient familial de votre foyer.

Application du barème progressif

5. À partir de quel montant appliquez-vous le barème ?
6. Complétez le tableau suivant :

Tranche du revenu	Valeur de la tranche	Taux d'imposition applicable	Montant de l'impôt par tranche
De 0 € à 11 924 € - =		
De 11 924 € à 28 797 €			
De 28 797 € à 82 341 €			

Calcul du montant de l'impôt sur le revenu

7. Additionnez les montants de l'impôt par tranche.
8. Multipliez le total obtenu par le nombre de parts fiscales.
9. Quel est le montant de l'impôt sur le revenu que vous obtenez ?
10. Appliquez la décote pour calculer le montant de l'impôt sur le revenu à payer.

L'utilité de l'impôt

Après plus de 60 ans de débats sur la fiscalité, le 15 juillet 1914, le Sénat adopte la création de l'impôt progressif sur l'ensemble des revenus.

L'impôt sur le revenu (IR) est un impôt direct mis en place en France pour moderniser le système fiscal de l'État et faire face aux dépenses qui allaient être engendrées par la guerre.

Après ce rappel historique, et pour introduire la mission à proposer aux élèves, le professeur peut les interroger sur ce qu'ils savent (ou pas) de la façon dont est dépensé aujourd'hui l'impôt collecté par l'État.

Mission 3 – Comment sont utilisés les impôts collectés par l'État ?

Contexte proposé aux élèves

Vous avez payé 850 euros d'impôt sur vos derniers revenus déclarés. Vous vous interrogez sur l'utilisation qui en est faite par l'État.

À partir de ce contexte et des documents 7 et 8 que le professeur est libre de soumettre aux élèves, le professeur peut proposer le questionnement suivant :

1. Que permettent de financer les impôts collectés par l'État ?
2. Quels sont les quatre postes de dépenses les plus importants, en France et au sein de l'Union européenne ?

Prolongement

Le professeur peut proposer aux élèves de réaliser les graphiques sur la répartition des dépenses publiques à partir du fichier de données téléchargeable en format csv sur le site budget.gouv.fr (document 8).

3. Selon la répartition des dépenses présentées dans le document 7, complétez le tableau ci-dessous pour déterminer la répartition des 850 euros d'impôt que vous avez payés. Vous aurez ainsi une idée de l'utilisation de vos impôts par l'État.

Catégories de dépenses	Répartition de l'impôt payé selon les catégories de dépenses
Protection sociale (cf. point de vigilance)	
Éducation	
Fonctionnement des administrations publiques.	
Soutien aux activités économiques	

Catégories de dépenses	Répartition de l'impôt payé selon les catégories de dépenses
Transports et équipements collectifs	
Charge de la dette	
Défense	
Sécurité	
Culture et loisirs	
Recherche	
Environnement	
Infrastructures	
Justice	

Point de vigilance

L'infographie du site economie.gouv.fr montre la part importante de la protection sociale dans les dépenses publiques financées par l'impôt. Cependant, il est utile de rappeler que les cotisations sociales concourent plus largement que l'impôt au financement de la protection sociale (54 % du financement provient des cotisations sociales et 31 % de l'ensemble des impôts et taxes).

Source : vie-publique.fr

4. Comparez les dépenses publiques de la France avec celles des autres pays européens et notez les similarités d'une part et les différences d'autre part.

Proposition de ressources à mobiliser avec les élèves

Document 1 – Progressivité de l'impôt

L'impôt sur le revenu est un impôt progressif. Il est calculé à partir de tranches de revenus. Plus la tranche de revenu est élevée et plus le taux d'imposition est élevé. Le taux d'imposition varie de 0 % à 45 %.

Pour expliquer ce principe de progressivité aux élèves, le professeur peut s'appuyer sur plusieurs documents de nature différente tirés des sites institutionnels que sont service-public.fr et economie.gouv.fr. Il peut également introduire la séquence avec une vidéo proposée par le site [Dessine – moi l'éco](http://Dessine-moi-l'eco.com).

Comment calcule-t-on l'impôt sur le revenu ? (version 2018)

[Vidéo à consulter en ligne](#)

Proposée par les éditions Dessine-moi l'éco, en partenariat avec le journal Le Monde.

Point de vigilance : si le principe de progressivité est expliqué avec justesse dans cette vidéo, il est nécessaire d'avertir les élèves sur une mise à jour nécessaire des taux.



Document 2 – Méthode de calcul

Première déclaration de revenus

Le site servic-public.fr propose une page pour accompagner la première déclaration de revenus.

Calculer son impôt sur le revenu : méthode en trois étapes

Méthode proposée par le [site economie.gouv.fr](http://site.economie.gouv.fr).

Le montant de l'impôt sur le revenu se calcule à partir du revenu net imposable :

1. Diviser le revenu net imposable par le nombre de parts fiscales dans le foyer (quotient familial).
2. Appliquer au résultat obtenu le barème progressif de l'impôt sur le revenu.
3. Multiplier le résultat obtenu par le nombre de parts fiscales (quotient familial).

À retenir

Le **revenu net imposable** est le revenu qui est soumis au **barème progressif** de l'impôt sur le revenu.

Document 3 – Qu'est-ce qu'une part fiscale ?

Une part fiscale est une unité représentative des personnes composant un foyer.

Le nombre de parts fiscales dépend ainsi de la composition du foyer fiscal et l'administration fiscale le détermine selon le tableau ci-dessous.

Situation familiale	Nombre d'enfants à charge				
	0	1	2	3	4
Célibataire ou divorcé(e)	1	1,5	2	3	4
Marié(e) ou pacsé(e)	2	2,5	3	4	5
Veuf ou veuve	1	2,5	3	4	5

Remarque : Pour chaque enfant supplémentaire, au-delà de 4 enfants, on ajoute une part supplémentaire.

Source : economie.gouv.fr

À savoir

Pour les personnes vivant en concubinage, chacune des deux personnes doit remplir séparément une déclaration personnelle pour les revenus qu'elle a perçus durant l'année d'imposition.

Source : service-public.fr

Document 4 – Comment est calculé le quotient familial ?

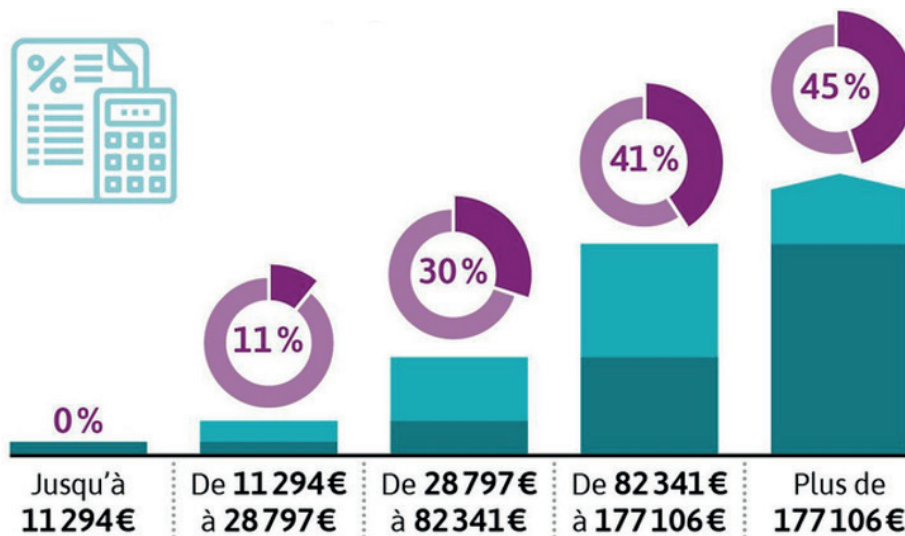
Quotient familial = Revenu net imposable / nombre de parts fiscales

Le quotient familial est le revenu auquel on applique le barème progressif.

Point de vigilance

Le quotient familial utilisé par la CAF (Caisse d'allocations familiales) n'est pas déterminé de la même manière que par l'administration fiscale.

Document 5 – Barème progressif applicable aux revenus de 2023



Le barème est progressif. Il comporte plusieurs tranches de revenu, qui correspondent chacune à un taux d'imposition différent, qui varie de 0 % à 45 %.

Pour appliquer le barème de l'impôt au revenu imposable, il faut tenir compte du quotient familial, c'est-à-dire du nombre de parts fiscales du foyer. Ce nombre de parts dépend de la situation du contribuable (célibataire, marié, etc.) et des personnes à sa charge.

Sources : service-public.fr et sudouest.fr

Document 6 – Décote pour les revenus modestes

La décote est un système qui permet de réduire le montant de l'impôt des foyers imposables mais avec des revenus modestes.

Pour bénéficier de ce mécanisme, l'impôt sur le revenu brut ne doit pas dépasser les seuils suivants en 2024 (déclaration des revenus de 2023) :

- 1929 € pour les célibataires, divorcés, veufs
- 3191 € pour un couple marié soumis à l'imposition commune.

La décote s'applique automatiquement. Pour en connaître le montant, il faut soustraire d'un montant forfaitaire (873 euros pour une personne seule ou 1444 euros pour un couple) l'impôt brut, auquel s'applique un taux de 45,25 %.

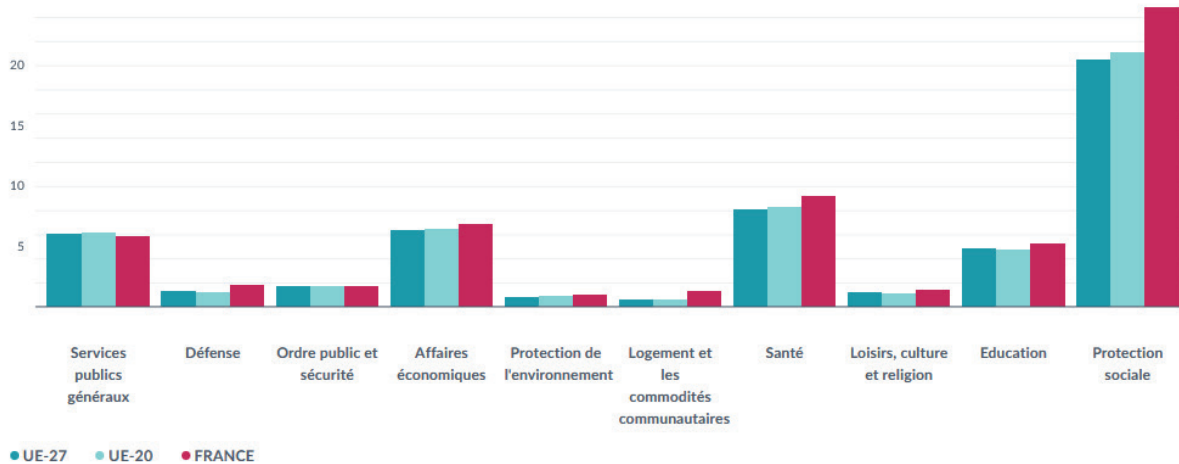
Source : economie.gouv.fr

Document 7 – Que financent 1000 euros d'impôts ?



Source : economie.gouv.fr

Document 8 – Part des dépenses des administrations publiques par fonction (en % du PIB) en 2021



Source : budget.gouv.fr

Pour aller plus loin

- Portails de la Direction générale des finances publiques (impots.gouv.fr) et celui du ministère de l'Économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique (economie.gouv.fr)
- [Supports pédagogiques et citoyens](#) proposés par la Direction générale des finances publiques
- Généralités sur le [prélèvement à la source](#) et vidéo explicative [Dessine-moi l'éco](#)
- Simulation de l'impôt sur le revenu : [Accès au simulateur](#) (modèle simplifié)

Glossaire simplifié

Exonération fiscale

C'est une dispense d'impôt (partielle ou totale) pour une personne ou une entreprise prévue par la loi. Dans ce cas, la personne ou l'entreprise ne paie pas ou bien seulement une partie de l'impôt dû.

Foyer fiscal

C'est un groupe de personnes inscrites sur la même déclaration de revenus. Une déclaration de revenus correspond à un foyer fiscal.

Parts fiscales

C'est une unité de mesure qui varie selon le nombre de personnes rattachées au foyer fiscal.

Quotient familial

C'est un système qui permet de diviser le revenu total de la famille (ou ménage) par le nombre de parts fiscales. Cela permet de calculer l'impôt de manière plus équitable. Plus le ménage a d'enfants ou de personnes à charge, plus les revenus sont divisés, ce qui peut réduire le montant total des impôts. C'est une méthode pour rendre le système fiscal plus juste en tenant compte de la taille et des besoins du ménage.

Revenu imposable ou base imposable

C'est le revenu sur lequel l'impôt est calculé, après avoir déduit certaines dépenses et abattements.

Abattement

C'est une réduction du revenu imposable, ce qui permet de payer moins d'impôt.

Tranche d'imposition

Les revenus sont divisés en tranches, et chaque tranche est imposée à un taux différent.

Taux d'imposition

C'est le pourcentage du revenu qui doit être payé en impôt. Par exemple, un taux d'imposition de 10 % signifie que 10 % du revenu est payé en impôt.